

RAPPORT D'ÉVALUATION

PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2021-2025

Institut agronomique méditerranéen de
Montpellier – CIHEAM-IAMM

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 26/10/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Secrétaire
générale, Président par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Jacques Noël, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM) est un des quatre instituts du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), une organisation intergouvernementale dont l'objectif est de proposer des formations complémentaires, économiques et techniques, aux professionnels et étudiants en formation initiale pour développer la coopération internationale entre cadres de l'agriculture des pays méditerranéens.

Le champ de formations *Économie agricole, agroalimentaire et développement territorial* regroupe les trois mentions de master de l'IAMM. Ce champ propose un master *Sciences économiques et sociales (SES)* porté par l'IAMM, un parcours *Économie du développement agricole, de l'environnement, et alimentation (EcoDEVA)* du master *Economie* en co-accréditation avec l'Université de Montpellier (UM) et l'école d'ingénieur Montpellier SupAgro (MSA), et un master *Gestion des territoires et développement local (GDTL)* en co-accréditation avec l'Université Paul Valéry Montpellier 3. L'IAMM est une organisation à vocation internationale, les formations sont donc fortement ancrées à l'international avec les pays du pourtour méditerranéen (Liban, Tunisie, Algérie et Maroc).

Les enseignements disciplinaires en sciences humaines et sociales, qui portent essentiellement sur l'économie et les sciences agronomiques et agroalimentaires, ont des applications pour la gestion agricole, la gestion des ressources naturelles, le développement des territoires ruraux et des filières agroalimentaires. Les thématiques d'enseignement du champ s'inscrivent entièrement dans les thématiques cibles de l'I-Site MUSE (Initiative d'excellence Science Innovation Territoires Economie « Montpellier University of excellence ») portée par l'UM, qui ambitionne de créer, sur le site montpellierain, une université thématique de recherche intensive dans les domaines liés à l'agriculture, l'environnement et la santé, et dont l'IAMM est une des 19 institutions partenaires. Le champ apparaît ainsi comme une opportunité pour l'IAMM de se positionner sur le Collegium de formations « Agriculture and food » en projet dans l'I-SITE. Les masters s'appuient sur les laboratoires de recherche du site montpellierain, dont le laboratoire de recherche de l'IAMM (LAMES : Laboratoire d'Accueil Méditerranéen en Economie et Sciences sociales), un laboratoire de recherche universitaire de l'Université Paul Valéry et quatre UMR labélisées par les établissements de recherche et d'enseignement Inrae, IRD, CIRAD, CNRS et Institut Agro Montpellier SupAgro. Les enseignants-chercheurs de l'IAMM participent aux labex « Agro » et « Entreprendre ».

AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Le champ de formation *Économie agricole, agroalimentaire et développement territorial* regroupe les trois formations portées par l'IAMM. Ce champ est de très petite taille et cela justifie que les instances de pilotage du champ regroupent l'ensemble des responsables des parcours de formations dans un Comité de formation et de pédagogie (CFP). Le pilotage de l'offre est donc réduit et proche des formations. Le CFP est chargé de la procédure de sélection des étudiants, de l'évaluation des intervenants et des enseignements, et de la diplomation. Des rencontres régulières sont organisées avec les délégués étudiants. L'ensemble des dispositifs opérationnels du champ de formation de l'IAMM suit une démarche qualité certifiée ISO 9001. Les enseignements sont évalués par les étudiants et les résultats servent à l'amélioration des formations, en accord avec la démarche qualité de l'établissement. Chaque parcours a un conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme aux attentes et où siègent des représentants étudiants et des professionnels des métiers ciblés par les formations. La professionnalisation des parcours de masters est bien affirmée. Les parcours des masters en co-accréditations ont des conseils de perfectionnement organisés par les établissements porteurs des formations (UM, MSA et UPV). L'ensemble des enseignants-chercheurs participe au collège des enseignants qui est une instance de réflexion et de coordination des enseignements.

Les enseignements académiques fondamentaux du master SES sont mutualisés dans un tronc commun, mais il s'agira de surveiller les effectifs des parcours de ce master pour ne pas atteindre un niveau trop bas qui pourrait questionner leur pérennité. Ce point est d'autant plus important qu'un troisième parcours est en création (Mediterranean Farming system design for a Sustainable food-system - MIDASS), et même si celui-ci est proposé en anglais, ce qui devrait élargir la base de recrutement d'étudiants, il est important de veiller à ne pas détourner les étudiants des parcours existants. La mutualisation des enseignements est importante avec les établissements porteurs des masters en co-accréditation, *Economie* et *GDLT*.

AVIS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Etant considéré que le CIHEAM-IAMM a vocation à apporter une formation complémentaire aux professionnels en agriculture du bassin méditerranéen, la majorité des étudiants sont étrangers et les jurys d'audition sont organisés dans les pays du Sud (Liban, Tunisie, Algérie et Maroc). Les modalités de candidature et d'inscription sont clairement affichées et disponibles pour les étudiants. L'accompagnement des étudiants étrangers est de bonne qualité. Les étudiants bénéficient de cours de langue, anglais et français langue étrangère du Centre de Français Langue étrangère (CFLE) de l'IAMM qui peut financer des périodes d'apprentissage intensif du français. Des mobilités étudiantes sont possibles avec les projets ERASMUS+ en cours (Maroc, Liban, Albanie et Tunisie).

Les différents parcours de masters sont proposés en formation initiale et en formation continue. La répartition des enseignements entre semestre est classique et reste bien équilibrée, avec les matières théoriques et méthodologiques au semestre 1 et, selon les maquettes des masters, un stage (trois à six mois) ou un mémoire de recherche au second semestre. Conformément aux obligations d'encadrement des stages, les étudiants sont suivis par un tuteur individuel pendant le stage.

La mention SES est proposée en une seule année de M2 ce qui n'est pas conforme aux exigences du système Licence-Master-Doctorat et devra conduire à son intégration à une formation organisée sur deux années réglementaires de master ou à la transformation de celle-ci en un diplôme universitaire (DU) pensé pour des professionnels cadres de l'agriculture et des étudiants en recherche d'un complément de formation. Les enseignements sont organisés en sessions courtes ce qui facilite le suivi par les professionnels en poste. Chaque étudiant diplômé reçoit un supplément au diplôme, en français et en anglais, rédigé selon les règles européennes (descriptif des contenus, ECTS, niveau de formation, résultats).

LES FORMATIONS

Champ Économie agricole, agroalimentaire et développement territorial

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	M2	CIHEAM-IAMM	Avis Favorable sous réserve. Ce master n'est proposé que sur une seule année de M2, ce qui ne répond pas aux règles LMD. Il pourrait être proposé sous forme de DU ou associé à un master complet en deux années.
ÉCONOMIE (Parcours Economie de développement agricole, de l'environnement et alimentation - ECODEVA)	M	Université de Montpellier, l'Institut Agro et CIHEAM- IAMM	Avis Favorable
GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL (Parcours Changement Climatique Gestion Agricole et Territoire - CGAT)	M	Université Paul Valéry Montpellier 3 et CIHEAM-IAMM	Avis Favorable

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Le Directeur
PB.sf.20200902

Observations du CIHEAM-IAMM relatives au rapport d'évaluation du projet d'offre de formations pour le contrat 2021-2025

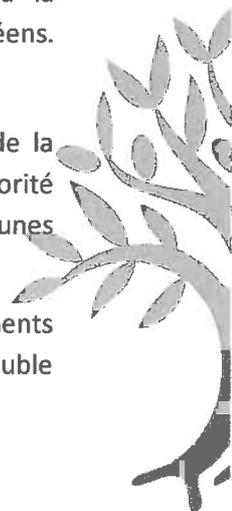
Le CIHEAM-IAMM remercie le comité d'évaluation du HCERES pour le regard porté sur son projet d'offre de formation et prend note avec satisfaction de l'avis favorable prononcé pour les trois formations proposées (master Sciences économiques et sociales porté par le CIHEAM-IAMM, master Economie, en co-accréditation avec l'Université de Montpellier et l'Institut Agro-Montpellier et master Gestion des territoires et développement local en co-accréditation avec l'Université Paul Valéry Montpellier 3).

Ce rapport appelle cependant deux observations.

Dans la partie « AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION », un risque est identifié sur le niveau des effectifs du master SES, risque lié à l'ouverture d'un nouveau parcours qui pourrait détourner les futurs étudiants des parcours existants. Lorsqu'on considère, dans le cadre du contrat en cours, le nombre des candidatures pour suivre le master SES (de l'ordre d'une centaine) par rapport à la capacité d'accueil actuelle de ce master (30 places), et considérant que le nouveau parcours sera proposé en langue anglaise, élargissant ainsi la base de recrutement, le risque identifié semble mineur, voire nul.

Dans la partie « AVIS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION », il est relevé que « la mention SES est proposée en une seule année ce qui n'est pas conforme aux exigences du système LMD et devra conduire à son intégration à une formation sur deux années réglementaires de master ou à la transformation de celle-ci en un diplôme universitaire (DU) ». Le fait que le CIHEAM-IAMM propose des parcours d'un an (M2) pour sa mention SES, ce qui n'avait pas soulevé de réserve particulière lors de l'examen de notre précédent dossier d'accréditation, s'explique par la spécificité de l'établissement. Un des 4 instituts du CIHEAM, organisation internationale intergouvernementale, le CIHEAM-IAMM a pour mission de contribuer à la formation des cadres de l'agriculture et du développement rural dans les pays méditerranéens. Cette mission lui confère deux spécificités :

- accueillir un public étudiant en provenance principale des pays du sud et de l'est de la Méditerranée (Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Albanie) et composé en très grande majorité de jeunes diplômés ayant obtenu un diplôme de fin d'études dans leurs pays, et de jeunes cadres en exercice ; soit 85% des étudiants de l'effectif total lors des 3 dernières années.
- offrir une formation complémentaire aux formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur méditerranéens, et permettant l'acquisition d'une double compétence spécialisée.



Ainsi, les candidats pour les études au CIHEAM-IAMM ont généralement des diplômes d'un niveau supérieur au M1, soit :

- un diplôme d'ingénieur agronome,
- un diplôme de Master en économie et/ ou finance,
- un diplôme de Master en géographie et aménagement.

Le règlement académique du CIHEAM fixe le niveau minimum d'admission à l'équivalent de quatre années d'études universitaires validées, soit un niveau M1. Les candidatures au master SES en provenance directe d'un M1 se limitent aux étudiants désirant effectuer un M2 au CIHEAM-IAMM dans le cadre de conventions passées avec des établissements d'enseignement supérieur méditerranéens (Institut agronomique et vétérinaire Hassan II de Rabat, Université Libanaise). Ces étudiants sont peu nombreux (moins de 20%) et effectuent leur cinquième année de spécialisation d'ingénieur ou leur M2 au CIHEAM-IAMM, ce qui leur permet d'obtenir le diplôme de leur établissement d'origine ainsi que le diplôme national de Master français.

Dans tous les cas une procédure de sélection rigoureuse permet de s'assurer que le niveau d'entrée est suffisant pour suivre un enseignement de M2 et prétendre au diplôme national de Master. Chaque année une dizaine d'étudiants qui obtiennent leur M2 au CIHEAM-IAMM poursuivent en thèse de doctorat dans une université française.

La transformation du master SES en DU réduirait fortement l'attractivité de cette formation pour notre public international, et ne manquerait pas de tarir rapidement ses effectifs. Ce serait un obstacle à l'accomplissement des missions du CIHEAM-IAMM.



Fait à Montpellier, le 02/09/2020

Pascal BERGERET
Directeur du CIHEAM-IAMM



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)